

Circulaire de Rentrée Septembre 2025

A la rentrée, nous accueillons 388 élèves, dont :

La maternelle (142 élèves)

Classes	Enseignants	Effectifs	asem
TPS-PSA	Astrid LEFRANC	25	Chloé HERVAULT
TPS-PSB	Anne DUBEL Chloé HARIVEL	25	Laëtitia BRARD
MSA	Véronique DELALANDE	22	Caroline BERTORELLY
MSB	Christèle SUDJA	23	Astrid Gantier
GSA	Marie OGER	23	Monique DESILLE Marine DOREL (Aline)
GSB	Isabelle PIOLAIN	24	Chantal DROUYER Marine DOREL (Aline)



L'élémentaire (246 élèves)



Classes	Enseignants	Effectifs
CPA	Hélène BOURLET	20
CPB	Karen TOUCHAIS	20
CE1B	Bénédicte MOREL	24
CE1C	Léa Cossé	25
CE2B	Gaëlle BREME	28
CE2/CM1 A	Régine MONNIER	15+9=24
CM1B	Philippe TRAVERS	27
CM1/CM2B	Antoine GAUTIER	16+10=26
CM1/CM2C	Laurence LEPAGE	15+10=25
CM2A	Corinne GIVRY Julien SERPOLIER	27
poste ASH		
Virginie NIVOLLE		
AESH		
Stéphanie BOURGOIS, Alexandra CHOMET, Géraldine JOUIN, Isabelle HEBERT, Céline BEAUCHAMP		

La garderie / Surveillance L'étude

matin	soir	CP - CE1	CE2 - CM1 - CM2
Chantal DROUYER Caroline BERTORELLY Carina Goncalves Vaz Anita PLOTEAU	Astrid GANTIER Marine DOREL Monique DESILLE Mélanie DEHOUX	Chloé HERVAULT	Mélanie DEHOUX



La Restauration



maternelle	élémentaire
Céline FEKIH Sabrina MAGALHAËS	Carina Goncalves Vaz Séverine BESNOIST Patricia BOURNEUF-HORVAIS Alexandrina DA ROCHA PEREIRA

L'administratif

Le Chef d'établissement	La secrétaire	Entretien des locaux
Thomas DUCOIN	Bernadette BLANDIOT	David POMMIER



Horaires et Accès



7 h 00 – 8 h 30	:	Accueil en garderie par le portillon maternelle (accès par le parking)
8 h 30	:	Ouverture de l'entrée principale (CP au CM2), du portillon maternelle (PS-MS-GS) : accès 2 PS par porte côté parking / MSA par porte rouge couloir + MSB par la porte grise sous le préau, GSA+GSB par la porte rouge du couloir près de la salle multifonctions Rappel : 1 seul parent d'élève est autorisé à rentrer dans les couloirs pour accompagner son enfant)
8 h 45	:	Fermeture des accès (entrée principale, portillon maternelle)
12 h 00	:	Sortie des élèves (grille principale : CP-CE1-CE2-CM1-CM2 / portillon maternelle : PS-MS-GS)
12 h 10	:	Fermeture des accès (entrée principale, portillon maternelle) <u>(tout enfant non récupéré après 12 h 10 sera inscrit à la cantine)</u>
13 h 20	:	Ouverture de l'entrée principale (fermeture à 13 h 30)
16 h 30	:	Ouverture de l'entrée principale, du portillon maternelle.
16 h 45 à 17 h 30	:	Etude : CP+ CE1 et CE2+CM1+CM2 salles d'étude (classes après le préau).
A partir de 17 h30 et jusqu'à 18h10, tous les élèves du CP au CM2 seront à récupérer dans la salle d'étude CE2-CM		
*** les élèves qui vont à l'étude doivent avoir une trousse qui reste dans leur cartable		
16 h 50	:	fermeture de l'entrée principale, accès par le portillon de maternelle (parking)
18 h 15	:	Tous les élèves (élémentaire et maternelle) sont à récupérer en garderie maternelle
18 h 45	:	Fin de la garderie

Jeux à l'école :

Les jeux sont fournis par l'école, **les élèves ne doivent donc pas apporter de jouets personnels.**

Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes élémentaires :

- pour les enfants de l'élémentaire qui restent à l'école après 16 h 40 :
 - 16h30 à 16 h 45 : prise du goûter (fourni par les parents) ou attente des parents.
 - 16h45 à 17 h 30 : étude CP-CE1 ou CE2-CM
 - 17 h 30 à 18 h 10 : garderie dans la salle d'étude des CE2-CM ou sur la cour
 - 18 h 10 : les élèves de l'élémentaire sont conduits en garderie maternelle
- L'étude est au même tarif que la garderie (goûter à prévoir par les parents).



. Vous pourrez alors reprendre votre enfant en salle d'étude uniquement à partir de 17 h 30
(le pointage ne s'effectuera qu'à partir de 17 h 00).

Organisation de la fin de journée pour les enfants des classes maternelles:

. Les élèves de maternelle seront en garderie dans la salle de jeux de la maternelle de 16 h 30 à 18 h 45.
. Le goûter* de garderie est fourni entre 16 h 30 et 17 h 00. Pensez à noter oui ou non sur la feuille jaune "garderie" située près de la porte de la classe (pour les MS et GS en garderie: transmettre l'information à l'ASEM).

**Tout enfant quittant la garderie et ayant consommé le goûter avant 17 h se verra facturer ce dernier (0.30€)*

. Modalité de contrôle des garderies et étude:

. La personne en charge de l'accueil et de la surveillance des enfants en garderie ou en étude assure le pointage des présents selon les tranches horaires communiquées dans la convention de scolarisation.

. Toute tranche horaire commencée est due.



OBLIGATION d'informer la personne du départ de votre enfant. (sécurité)

La garderie se termine à 18 h 45. Merci de bien respecter les horaires. En cas d'urgence ou de retard, merci d'appeler la garderie maternelle au 02.99.47.03.33 / étude élémentaire: 06.18.23.91.08

Sorties :

Aucun enfant ne sera remis à une personne non déclarée par les parents. Si le cas se présente, nous serons dans l'obligation de vous contacter. Les parents qui souhaitent le retour de l'enfant seul au domicile ou que leur enfant soit repris par un tiers doivent l'indiquer dans le carnet de liaison dans les pages prévues à cet effet.

Une carte d'autorisation de sortie est remise à chaque enfant du CP au CM2.



Absences :

En cas d'absence, prévenir le jour même le secrétariat (avant 9 h 00) et indiquer le motif de l'absence dans le carnet de liaison. 4 demi-journées par mois d'absence non motivées font l'objet d'un contact auprès de l'Inspection IEN.



Les enfants malades ayant besoin de repos, aucun devoir ne sera donné par l'enseignant(e).



Les absences pour convenances personnelles doivent être signalées à l'avance par courrier à l'inspectrice académique :

Madame MORVAN

Inspection académique

Impasse Bel air, 35220 Châteaubourg

Pour ces absences, aucun rattrapage scolaire ne sera proposé par l'enseignant.

Cantine :

Les enfants de maternelle sont inscrits le matin par les parents sur la feuille blanche à la porte de la classe

Les enfants de l'élémentaire sont comptabilisés chaque matin par l'enseignant.

Les repas des enfants vous seront facturés en début de mois suivant.

Un tarif compris entre 4.24 € et 5.31 € selon le quotient familial

Tout repas non décommandé avant 9 h 00 sera facturé.

Tarif cantine	
Quotient familial	Prix cantine école
<660	4.24 €
De 660 à 769	4.40 €
De 770 à 879	4.56 €
De 880 à 989	4.73 €
De 990 à 1209	4.91 €
De 1210 à 1319	5.09 €
De 1320 à 1429	5.21 €
De 1430 à 1539	5.26 €
>1540 ou hors commune	5.31 €



Assurances :

Chaque famille possède sur ses propres contrats une responsabilité Civile (qui couvre les préjudices que votre enfant pourrait occasionner aux autres).



Pour toute activité à l'extérieur de l'établissement, chaque enfant est couvert par une assurance individuelle accidents corporels à laquelle l'OGEC a souscrit pour cette année scolaire 2025-2026 pour chaque élève de l'école auprès de la Mutuelle Saint-Christophe. Il n'est donc pas nécessaire que vous souscriviez personnellement à une assurance puisque l'assurance Mutuelle Saint-Christophe couvre les événements scolaires et extra-scolaires, 24 h /24, même à votre domicile (NB : Elle ne couvre pas les dégâts matériels (vêtement, cartable, montre...) à l'exception des instruments de musique)

Une attestation pour les activités personnelles de votre enfant à l'extérieur de l'établissement vous a été remise en fin d'année scolaire ou vous pouvez la télécharger sur leur site à partir du 25 août 2025.

Pharmacie :

Les seuls soins apportés aux élèves en cas d'incidents à l'école se feront avec un produit désinfectant, gazes et pansements, pains de glace pour les coups.



Nous ne sommes pas autorisés à leur prodiguer tout autre type de soins.

Pour tout incident nous posant question, vous en serez systématiquement avertis par téléphone (important de nous confirmer vos numéros de téléphones fixes ou portables) et nous déciderons ensemble de l'attitude à adopter.

Dans les cas les plus sérieux, si nous ne pouvons vous joindre ou si l'état de votre enfant le nécessite, nous ferons appel au 15 après vous avoir contactés et laissé un message.

Si votre enfant doit suivre un traitement médicamenteux, demandez à votre médecin de doser le traitement sur le matin et le soir. A titre exceptionnel, vous devez obligatoirement nous fournir une copie de l'ordonnance ainsi qu'une autorisation écrite de votre part pour l'administration du traitement sur le temps du midi (à éviter toutefois).

Point de vigilance à l'intention des parents et citoyenneté :

- La présence d'animaux, chiens et chats en particulier, même tenus en laisse, est strictement interdite dans les établissements scolaires. Merci d'en tenir compte.

- Le parking attenant à l'école est privé.



Il est gracieusement mis à disposition pour faciliter à tous l'accès à l'école :

- . Veillez à ne pas stationner votre véhicule trop près du grillage pour permettre le passage d'une poussette.
- . Veillez à ne pas obstruer l'entrée du parking et à ne pas stationner sur les zones de dégagement.
- . Pour le passage des poussettes et la sécurité des enfants, le stationnement n'est autorisé que sur les places prévues à cet effet.
- . Veillez à ne pas occuper la place handicapée réservée aux porteurs d'handicaps.
- . Merci de ne pas occuper les places réservées au personnel
- . La cour-pont bascule située près du parking de l'école est privée, vous n'avez pas le droit d'y stationner

Vêtements oubliés :

Nous retrouvons une quantité importante de vêtements oubliés ou égarés sans pouvoir retrouver le propriétaire. Un vêtement marqué au nom de l'enfant permet de le lui redonner.
Au 15 septembre, tous les vêtements de l'an dernier non repris seront donnés au Secours Catholique.



Point collecte papiers

Une benne à papiers est disponible sur la cour en face du parking au profit de l'école pour les activités pédagogiques.

Assemblée générale de l'APEL.

L'assemblée générale de l'A.P.E.L. aura lieu à l'école le mercredi 1er octobre 2025 à 20 h 00



Catéchèse assurée dans le cadre de la Paroisse

Pour les Parents qui souhaitent inscrire leur enfant à la catéchèse assurée par la Paroisse de Janzé, merci de prendre note des réunions prévues :

- Mercredi 3 septembre 2025 à 20 h 30 : CE1 (Salle de l'Etincelle)
- Jeudi 4 septembre 2025 à 20 h 30 : CE2-CM1-CM2 (Salle de l'Etincelle)



Site internet à l'école :

Le site internet de l'école est à votre disposition. Pour vous connecter, il vous suffit de taper :

ecolejanze.com



Calendrier scolaire 2025-2026 :



Calendrier départemental pour l'année scolaire 2025-2026

Rentrée des élèves	Lundi 1er septembre 2025
Toussaint	du Vendredi 17 octobre 2025 au Lundi 3 novembre 2025
Noël	du Vendredi 19 décembre 2025 au Lundi 5 janvier 2026
Hiver	du Vendredi 13 février 2026 au Lundi 2 mars 2026
Pâques	Les élèves n'auront pas classe le Lundi 6 avril 2026
Printemps	du Vendredi 10 avril 2026 au Lundi 27 avril 2026
Ascension	Les élèves n'auront pas classe le Jeudi 14 et le vendredi 15 mai 2026
Lundi de Pentecôte	Les élèves n'auront pas classe le Lundi 25 mai 2026
Vacances d'été	Vendredi 3 juillet 2026

NB : Le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués
La reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Réunions des classes

- Vendredi 5 septembre 2025 : CP (Hélène et Karen)
- Mardi 9 septembre 2025 : MS° (Christèle et Véronique)
- Jeudi 11 septembre 2025 : CM1/CM2 C (Laurence)
- Mardi 16 septembre 2025 : TPS/PS (Astrid et Anne)
- Lundi 22 septembre 2025 : GS° (Isabelle et Marie)
- Mardi 23 septembre 2025 : CE1 (Bénédicte et Léa)
- Jeudi 25 septembre 2025 : CM1 et CM2 (Corinne & Julien, Antoine, Philippe)
- Mardi 7 octobre 2025 : CE2 et CE2/CM1 (Gaëlle et Régine)

Les réunions commenceront par un temps commun à 17h45 dans la salle multifonctions avec mot du Chef d'établissement et présentation de l'A.P.E.L. (début des réunions à 18h00 dans les classes).



Lors des réunions de classes, pour les élèves qui ne fréquentent pas la garderie du soir habituellement, merci de vous organiser pour les faire garder.



Sachez que l'équipe éducative a un réel savoir-faire et s'investit pleinement pour assurer le bien-être de chacun de vos enfants au quotidien.

Chaque décision prise dans cette école, fait l'objet de réflexions et d'échanges lors de concertations pédagogiques d'équipe. L'objectif est de maintenir un climat serein, apaisé entre tous, enseignants et parents.

Ceci n'est possible que dans un esprit de confiance et de respect pour le travail des enseignants et personnels de l'école.

Merci de prendre bonne note de ces informations.

L'équipe éducative de l'école du Sacré-Cœur de Janzé vous souhaite une belle rentrée scolaire.